



FICHE PROGRAMME

ATELIERS CHANTIERS D'INSERTION RESSOURCERIE

Se préparer aux métiers d'agent de tri et de collecte, magasinier/logisticien, vendeur/caissier
Découverte des techniques de base et adaptation en milieu professionnel.

PRÉREQUIS

Le bénéficiaire doit être éligible au « Pass-IAE »
Il peut être accompagné pour l'obtenir
Aucun autre prérequis mais il est souhaitable de savoir lire, écrire et compter

DURÉE

Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) de 4 mois renouvelable dans la limite de 24 mois (selon « Pass-IAE »). CDDI de 26h par semaine minimum.

POUR QUI ?

Toute personne majeure sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles.
La formation autorise l'accueil de **personnes en situation de handicap**. Une visite médicale auprès de la Médecine du travail sera systématiquement organisée dans les 7 jours suivant l'admission.
Il existe un référent handicap qui a pour mission d'informer et d'accompagner le parcours de formation du bénéficiaire. Des adaptations de la formation sont possibles.

MODALITÉS PEDAGOGIQUES

Mise en situation professionnelle sur chantiers
Accompagnement dans la définition d'un projet professionnel
Formation théorique

COUT DE LA FORMATION

0€

REMUNERATION

Le bénéficiaire sera rémunéré durant la totalité de la formation à hauteur du SMIC horaire.

LIEU

IMAJ / ACI Ressourcerie
12, Avenue des entrepreneurs
95400 Villiers le Bel

MODALITE D'ACCES

21 postes
Entrées et sorties permanentes

PRESCRIPTEURS

Toutes structures d'accompagnement vers la formation et l'emploi : Pôle Emploi, Missions Locales, Missions Insertion, structures d'accompagnement des Bénéficiaires du RSA, CCAS, associations...

INDICATEURS

En 2025
46 salariés en insertion accueillis
21 hommes et 25 femmes
63 % étaient issus des QPV ;
63 % étaient allocataires du RSA ;
35 % avaient moins de 26 ans ;
17 % de bénéficiaires de plus de 50 ans
9 % bénéficiaient de la RQTH
27 salariés sortis
55 % de taux de sortie dynamique/positive
Taux de satisfaction en cours

V5-01.2026

SIÈGE SOCIAL

6 rue de Paris - 95330 DOMONT

TÉL. 01 34 39 16 00 - E-MAIL imaj@imaj95.fr

SITE INTERNET www.imaj95.fr - f Association IMAJ

SIRET : 344 820 642 00066

Numéro d'activité : 11950496295

Activité Principale Exercée (APE) 88.99B



OBJECTIFS

Acquérir un savoir-être en milieu professionnel (Ponctualité, communication, travail en équipe, autonomie, initiatives, adaptabilité)

Découvrir et acquérir des savoir-faire techniques de base (préparation et utilisation du matériel professionnel, sécurité, posture professionnelle)

Développer une appétence aux savoirs théoriques

Définir et consolider son projet professionnel

DEROULE ET SEQUENCES DE LA FORMATION

Phase préalable à l'admission

L'admission du candidat disposant d'un Pass-IAE est actée à l'issue d'un entretien de recrutement dans le cadre duquel un livret d'accueil lui est délivré. L'ensemble des éléments nécessaires à son choix libre et éclairé lui est transmis.

Accueil et intégration (les deux premières semaines de formation)

Le bénéficiaire est accompagné dans la découverte d'un contrat de travail, d'un règlement intérieur et dans l'ouverture de droits liés à l'emploi. Une présentation détaillée des lieux est réalisée en même temps que lui sont remis les Equipements de Protection Individuelle avec explications.

Lui sont également présentés les encadrants Technique d'Insertion et la Conseillère en Insertion Sociale et Professionnelle qui l'accompagneront.

Dès cette première phase, le bénéficiaire est accompagné dans le développement de :

- Compétences techniques en fonction des modules de formation choisis
- Savoir-être en milieu professionnel : Ponctualité, communication en milieu professionnel, travail en équipe, autonomie, prise d'initiatives et adaptabilité face aux contraintes du poste.

Accompagnement social (tout au long de la formation)

Tous les 15 jours, le bénéficiaire rencontre une CISP qui l'accompagne dans la définition de son projet professionnel, dans l'identification des freins à lever, dans la recherche d'emploi et/ou d'une formation.

Mise en situation professionnelle (tout au long de la formation)

Durant son parcours, le bénéficiaire est mis en situation professionnelle apprenante du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h. Il est accompagné par un encadrant technique et intègre une équipe de 6 bénéficiaires. Dans ce cadre, il acquiert des compétences techniques lui permettant de savoir préparer et utiliser différents matériels professionnels, d'assurer sa sécurité et celle des autres et de développer une posture professionnelle adaptée.

En complément, des Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) peuvent être organisées de manière personnalisée permettant de découvrir divers métiers et préciser le projet professionnel des bénéficiaires.

Formations théoriques (programmation personnalisée)

Différentes séquences de formation théorique sont proposées selon les besoins individuels et collectifs des bénéficiaires présents. Ainsi, les contenus s'adaptent en fonction des attentes et projets des bénéficiaires : gestes et postures, habilitation électrique, Prévention et Secours Civique (PSC1), Français Langues Etrangères (FLE), ...

V5-01.2026



ACTIVITES APPRENANTES MISES EN OEUVRE

La formation se compose de 3 modules, complétés par des périodes en entreprise.

Période d'intégration. Accueil et présentation des objectifs de la formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation au salarié.

Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP).

Module 1 / Agent de tri et de collecte

- Connaissance des EPI (Equipements de Protection Individuelle) adaptés aux ateliers
- Consignes générales sur le tri des objets (textile, jeux, livres, bibelots, vaisselle, puériculture)
- Traitement et destination des objets
- Utilisation de l'informatique (atelier livres)

Module 2 / Magasinier-logisticien

- Connaissance des EPI
- Connaissance du matériel à utiliser en fonction des objets donnés
- Organisation du dépôt/réception
- Accueil du public/réception des dons
- Connaissance du logiciel de traçabilité GDR

Module 3 / Vendeur-caissier

- Posture professionnelle de la personne qui accueille et accompagne la clientèle
- Compétences liées à l'accueil et la vente
- Connaître, expliquer et respecter le fonctionnement de la boutique (charte du vendeur polyvalent)
- Utilisation du logiciel de traçabilité GDR caisse

Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation : assurer le tri sélectif et la traçabilité des déchets pour favoriser le traitement ou leur recyclage (utilisation du logiciel GDR) ; utiliser les équipements de protection individuels et collectifs.

MODALITES D'EVALUATION

Evaluation et auto-évaluation des compétences à l'entrée, à chaque renouvellement de contrat et à la sortie selon les critères suivants :

- Savoir-être en milieu professionnel
- Savoir-faire techniques
- Appétences aux savoirs théoriques

L'ensemble des évaluations et auto-évaluations font l'objet d'un traitement permettant d'adapter les modalités et contenus pédagogiques.

CONTACTS ADMISSIONS

Pour toute question, veuillez contacter :

Adjointe de direction : catherine Delaforge catherine.delaforge@imaj95.fr

Pour toute inscription de personnes en situation de handicap, il convient de nous prévenir de manière à étudier l'aménagement de la formation.

La référente handicap est : Armelle DEPAYS armelle.depays@imaj95.fr

V5-01.2026

